

# Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du jeudi 16 septembre 2021 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, TRIOMPHE Rodolphe , PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Martin CLAIRET, excusé, a remis une délégation de pouvoir à M. le Maire.

Évelyne REVEL, excusée, a remis une délégation de pouvoir à Geneviève NICOLAS

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

## **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2021**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 16 septembre 2021**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité après que M. le maire a demandé d'ajouter le point suivant :

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020

## **Reconstitution de l'exécutif – retrait des délibérations antérieures**

Suivant la demande de la sous-préfecture, afin de maintenir la même enveloppe indemnitaire que précédemment, le poste de 3ème adjoint doit être pourvu et non remplacé par un conseiller délégué.

M. le Maire propose pour ce poste la candidature de M. Cyril Goutailler. Aucune autre candidature ne se prononçant, il est procédé à un vote à bulletin secret.

M. Cyril Goutailler est élu avec 9 voix pour et 1 bulletin blanc.

M. le Maire nomme ensuite 2 conseillers délégués.

Mme Geneviève Nicolas

M. Sébastien Fêche

Le nouvel exécutif est ainsi composé, avec les indemnités afférentes :

Maire, Gérard Moncelon, 32,30% indice de la fonction publique

1ère adjointe, Geneviève Planche 10,5 %

2ème adjoint, Michel Bussery 10,5 %

3ème adjoint, Cyril Goutailler 7,7%

Conseillers délégués, Geneviève Nicolas, Sébastien Fêche 5,7%

Les délibérations antérieures concernant ce dossier sont retirées.

## **Renouvellement adhésion aux services SAGE (du SIEL)**

Michel Bussery propose de reporter cette question au prochain conseil, ce renouvellement étant attendu avant le 1<sup>er</sup> décembre.

## **Commission de contrôle des listes électorales**

Cette commission ne peut avoir qu'un membre du conseil municipal. Aussi Geneviève Nicolas reste seule titulaire, Martin Clairet est retiré de la commission.

## **Délibération prix du repas de la cantine**

Les inscriptions à la cantine se feront désormais via le site internet Gestion-Cantine.com.

La gestion ne sera plus assurée par l'association de la cantine, mais par la mairie.

Aussi est-il nécessaire de délibérer sur le prix du repas demandé aux familles.

La proposition de maintenir le prix actuel de **3,40 euros** est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération : Conventions avec le lycée (utilisation du gymnase – occupation des locaux avec la MDL – Mise à disposition du service de restauration du lycée).**

Seule la convention de l'utilisation du gymnase par les enfants de l'école est arrivée. Elle est acceptée à l'unanimité.

## **Entretien bornes incendie**

Michel Bussery présente le devis établi par Suez qui s'élève à 4811,22 euros HT. Cela représente l'entretien des 28 poteaux incendie sur la commune : remises en état obligatoires, changements de pièces ou réfections de peintures

Le devis est accepté à l'unanimité

## **Diagnostic chapelle**

Geneviève Planche informe que, suite au devis présenté par l'architecte pour établir un diagnostic complet de la chapelle, qui s'élève à 10 050 euros, une subvention de 40 % a été accordée par l'état.

Une autre subvention va être demandée à la Région.

## **Subvention DETR – départementale**

M. le Maire informe les membres du conseil de l'obtention des subventions suivantes :

- Pour les travaux de la placette du cuvage, une subvention de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) en attente - une subvention départementale de 7000 euros.
- Pour l'aménagement du parking place du Palud, une subvention départementale de 17 500 euros dans le cadre des « amendes de police ».
- Pour le programme de voirie, une subvention de 19 200 euros

## **Création de poste**

L'un des employés municipaux terminant son contrat non renouvelable au 30 novembre 2021, la commune se voit dans l'obligation de créer un poste « entretien » de 24 heures hebdomadaires.

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette création de poste.

## **Travaux bâtiments communaux**

Sébastien Fêche rend compte des différents contacts qu'il a pris pour le chantier des maisons placette du cuvage.

Le devis pour la démolition s'élève à 5 800 euros HT.

Avant démolition, il est nécessaire d'établir un diagnostic amiante. Devis proposé 200 euros HT

On est en attente de devis du maçon, du charpentier.

Salle Henri IV : grillager le fenestron pour éviter l'intrusion d'animaux – équiper la cuisine d'un congélateur

Place de l'église : demande de devis pour changer la porte qui donne accès à la crypte de l'église.

## **Droits de place**

Ces droits concernent la taxe annuelle que doivent payer les forains qui viennent vendre leurs produits, à savoir les marchandes de fromage le vendredi matin et le lundi fin d'après-midi.

Les membres du conseil approuvent la proposition de laisser les tarifs actuels, à savoir 60 euros annuels, soit 1.25 euro par semaine.

## **Convention Arche de Noé**

La convention avec l'Arche de Noé qui recueille les chats abandonnés est renouvelée, moyennant une participation de la commune qui s'élève à 0,50 euro par habitant, soit 238.50 euros.

Pour info, la participation avec la SPA s'élève à 190.80 euros.

## **Validation devis kit illuminations**

Cyril Goutailler présente le devis d'installation de nouvelles guirlandes pour les illuminations de fin d'année. Avant validation, il demandera des informations complémentaires au fournisseur.

## **Dossiers d'urbanisme**

Geneviève Planche présente les principaux dossiers traités.

- Permis de construire : MM. et/ou MMES Bief (maison à reconstruire) – Guenat/Masson (construction) – Soria (agrandissement) – Vial Joseph (construction hangar)
- Déclaration préalable : Aire de la Loire (installation d'une borne de recharge de batteries électriques)
- Ventes : MM. et/ou MMES Blanc – Savard – Leva/Michel – Recorbet – Boyer - Steatler

## **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020**

Gérard Moncelon donne les principaux éléments indicatifs de ce rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

## **Dossiers en cours**

Michel Bussery donne les effectifs de l'école :

Classe de Mme Carole Mathé Maternelles CP : 23 enfants

PS : 5 – MS : 5 – GS : 5 – CP : 8

Classe de Mme Aline Mollard CE1-CM2 : 22 enfants

CE 1 : 6 – CE2 : 7 – CM1 : 4 – CM2 : 5

D'autre part il informe de la prise de service pour le ménage (école et mairie) de Mme Cécile MOREL qui remplace Mme Océane GAUMARD

Geneviève Nicolas est en charge de la rédaction du prochain Néronde.com avec Martin Clairet, Geneviève Planche et Rodolphe Triomphe.

Référente CCFE du tri sélectif, elle souhaite organiser un évènement au niveau de la commune lors de la semaine européenne du tri sélectif sur le thème « Prévention du gaspillage alimentaire ». D'autre part, elle va suivre une formation de guide composteur.

Cyril Goutailler propose de mettre en vente du bois de chauffage (environ 6m<sup>3</sup>) suite aux coupes effectuées au plan d'eau.

Gérard Moncelon fait lecture de la lettre de M. Stéphane Gillet qui alerte sur le mauvais état du chemin de Chamaron.

Il propose de faire évaluer la maison en ruine et son terrain en bas de la rue Traîne-cul en vue de la vendre. Il fait lecture de plusieurs courriers de campingcaristes qui expriment le plaisir qu'ils ont eu à faire étape à Néronde. Il remercie Jean-Pierre Bernard qui contribue grandement à leur accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Prochain conseil : lundi 25 octobre 2021

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard Moncelon

Michel Bussery